

La section européenne italien au lycée Val de Durance



Organisation des études en section euro-italien

- 2H30 d'histoire géographie et de culture italienne en Seconde, 2H en Première et en Terminale.
- Les élèves inscrits en section européenne en Seconde ont accès aux baccalauréats ES, L, S. et STMG.

Le baccalauréat

Au terme du cursus, les élèves subissent une épreuve orale de 20 minutes en italien portant sur le programme d'histoire-géographie de terminale. Ils s'appuient sur un ensemble documentaire. Les thèmes d'histoire et de géographie sont adaptés pour mettre en exergue la spécificité de l'histoire et de la géographie de l'Italie.

Les élèves ayant au moins 12 sur 20 à l'épreuve d'italien LV2 et au moins 10 sur 20 à l'épreuve de DNL obtiendront le baccalauréat avec la mention "section européenne" attestant de leur très bonne maîtrise et connaissance de la langue et de la culture italiennes.

La mention "section européenne" au baccalauréat donne la priorité aux stages européens universitaires et aux bourses d'études de la Communauté européenne (Erasmus, Socrate, Lingua, Leonardo...). Elle est appréciée tant dans les filières scientifiques où le bilinguisme est un avantage certain, que dans les sections L et ES. Pour les métiers du tourisme, elle constitue un atout indéniable.

Les activités associées à la section européenne

Ouverture sur la culture italienne à travers différents projets :

- Visite d'expositions,
- Intervenants extérieurs sur le cinéma italien,
- Théâtre en italien,
- Littérature italienne
- Activités avec l'assistant ou l'assistante d'italien ouvrant sur la réalité sociologique contemporaine.
- Voyage scolaire en Italie en lien avec le programme d'histoire et de géographie étudié durant l'année mais aussi en lien avec les cours d'approfondissement culturel.

Les élèves de la section européenne ont la priorité pour participer à tous ces projets.

À qui s'adresse la section européenne ?

- Priorité est donnée à tous les élèves ayant bénéficié d'une *SECTION EUROPEENNE ITALIEN* au collège
- Accès rendu possible à tous les élèves motivés ayant un bon niveau en italien et désirant suivre cet enseignement jusqu'au baccalauréat.

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature ci-joint est à constituer et à déposer au secrétariat de votre principal de collège.

Ce dossier comporte

- un paragraphe rédigé en italien par l'élève candidat mettant en lumière sa motivation pour cet enseignement
- l'avis du professeur d'italien
- L'avis du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

Les dossiers de candidatures sont regroupés et envoyés par le Principal du collège au Proviseur du lycée **pour LUNDI 14 MAI 2018 dernier délai.**



Équipe pédagogique

- Le professeur d'Histoire-Géographie chargée de la Discipline non linguistique, histoire-géographie en Italien : Mme Céline BOREL
- Professeur d'Italien :



Lycée Val de Durance

Route de l'étang de la Bonde 84120 PERTUIS

04-90-09-25-00

ce.0840918s@ac-aix-marseille.fr



(mise à jour avril 2018)

**LA SECTION EUROPEENNE
ITALIEN**